

DÉLIBÉRATION N° 2024.12.08

SMAEP - REMPLACEMENT DE JEAN-LUC VERET DELEGUE AU SMAEP

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le six décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle Saint Exupéry, en séance publique sous la présidence de Madame Lysiane LE DUC DREAN, la Maire.

Etaient présents : Lysiane LE DUC DREAN - Cécile MACHUREY - Jean-Claude MARIE - Gérard MARCIA - Ludovic MAULNY - Pascale CLAUSER - Jean-Bernard MAILLARD - Éric POTIER - Philippe BERTEMONT - Françoise COUTAND - Catherine INNOCENT - Philippe ONILLON - Marie-Christine DEHLINGER - Marie-Laure PAIN - Jean CHANAL.

Absents excusés - Pouvoirs : Jean-Luc VERET donne pouvoir à Lysiane LE DUC DREAN - Marie-Claude HOFFNUNG donne pouvoir à Jean-Bernard MAILLARD - Daniel DESCHAMPS donne pouvoir à Gérard MARCIA.

Absente non-excusee : Houria BADEK.

Secrétaire de séance : Pascale CLAUSER désignée à l'unanimité

VU la démission de Jean-Luc VERET au poste de délégué au SMAEP,

VU l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la candidature de Lysiane LE DUC DREAN au poste de Déléguée suppléante au SMAEP,

VU la candidature de Gérard MARCIA au poste de Délégué titulaire au SMAEP,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder au remplacement de Monsieur Jean-Luc VERET aux fonctions de délégué titulaire au SMAEP par un membre du Conseil Municipal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE Gérard MARCIA en tant que Délégué titulaire au SMAEP.

DESIGNE Lysiane LE DUC DREAN en tant que Déléguée suppléante.

La secrétaire de séance
Pascale CLAUSER

clauser

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre
Transmis à la Sous-Préfecture le 18.12.2024

La Maire,
Lysiane LE DUC DREAN

